

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Jade Inc.	Numéro de permis 2012592	Date d'inspection Le 28 octobre 2022	
Nom de l'établissement Halte scolaire Jade		Numéro de téléphone (506) 601-4455	
Adresse 225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
<p>Ratio respecté lors de mon inspection annuelle</p> <p>Lors de mon inspection j'ai pu observer l'arrivé de la halte, la collation et jeux libres et jeux exterieur.</p> <p>Discussion avec l'éducatrice sur le lavage des mains, aire de jeux extérieur.</p> <p>Le permis sera recommandé à la suite de la recommandation du Prévôt des incendies.</p> <p>Permis recommandé</p>

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 octobre 2022

Date

original signé par
Monique Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 octobre 2022

Date